



Charte Environnement et Energie

Les sites d'ArcelorMittal de Belval, de Differdange et de Rodange s'engagent à produire de l'acier tout en maintenant un équilibre durable entre leurs objectifs économiques et la protection de l'environnement ainsi que la préservation de l'énergie.

L'impact des activités de la société sur l'environnement sera réduit à un minimum, compatible avec l'utilisation des meilleures technologies disponibles, par des investissements économiquement viables.

Pour atteindre leurs objectifs environnementaux et énergétiques, les sites de Belval, Differdange et Rodange appliquent les principes suivants :

- Améliorer de façon continue les performances environnementales et réduire les nuisances causées à l'environnement, ainsi que diminuer les consommations en énergies,
- Appliquer les législations nationales et européennes ainsi que tout engagement souscrit par les sociétés,
- Utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles et les énergies,
- Développer notre potentiel d'énergie dissipée,
- Intégrer des critères de qualité environnementale dans les méthodes de production et la conception de nouveaux projets,
- Encourager la conception et l'achat de produits et services économes en énergie
- Réduire et maîtriser au mieux les risques de pollutions accidentelles,
- Suivre l'évolution des performances environnementales et énergétiques à l'aide d'un système de gestion des aspects environnementaux,
- Promouvoir, par l'information et la formation du personnel propre et des sous-traitants, une attitude respectueuse de l'environnement et des principes de la présente charte environnement et énergie,
- Communiquer ouvertement avec tous les partenaires et parties intéressées.

La direction des sites de Belval, Differdange et Rodange fait appel à ses collaborateurs à tous les niveaux afin d'observer les principes énumérés ci-dessus.

Fait à Belval le 27 Septembre 2019

Roland Bastian

Fait à Differdange, le 27 Septembre 2019

Thomas Georges

Fait à Rodange, le 27 Septembre 2019

Henri Reding